

SOCIETE ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR
LES APPORTS EFFECTUES par
Madame CANIVEZ Mégane

En exécution de la mission de commissaire aux apports qui m'a été confiée en date du 30 Mars 2026, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par Madame CANIVEZ Mégane à la société ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE.

1. Exposé sur l'opération projetée

- Personnes concernées

Madame Megane CANIVEZ,
Née le 9 février 1995 à SAINT GERMAIN EN LAYE (78),
De nationalité française,
Demeurant 6, Grand Place - 95450 LE PERCHAY,
Célibataire,

Madame CANIVEZ détient 400 actions de la société CVZ, Société par actions simplifiée au capital social de 2 000 € divisé en 2 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est sis 4, rue de Vermont – 78700 CONFLANS-SAINT-HONORINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 813 624 202. La Société a pour objet principal : en France et dans tous pays :

- L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de toutes participations dans le capital de toute société française ou étrangère exerçant une activité civile, commerciale ou industrielle ;
- L'acquisition, la cession, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers ou participations dans le capital de toute société détenant des immeubles ou biens immobiliers ».

La Société ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE est une SAS au capital de 1 031€, dont le siège social est sis 1, Rue des Rolliers – Arches de la Vaunage – 30820 CAVEIRAC, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 808 165 815. La Société Bénéficiaire a pour objet : L'exercice de la profession d'Expert-Comptable.

Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapportent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires.

Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le Règlement intérieur de l'ordre des experts-comptables.

2. Description et évaluation des apports

Madame CANIVEZ détient 400 actions composant 20 % du capital de la société CVZ.

Elle décide d'apporter ces 400 actions de la société CVZ lui appartenant au profit de la société ALTEX CONSEILS ET EXPERTISE.

La valorisation de la société CVZ a été fixée à 7 200 000 euros. L'apport réalisé par Madame CANIVEZ est en conséquence évalué à la somme totale de 1 440 000 € pour ses 400 actions.

- Bases de l'apport

Pour établir les conditions de l'apport et de sa rémunération, il a été décidé de retenir comme valeur des actions de la Société CVZ, la valeur liquidative de cette Société à date, soit 12 500 K€ d'Actifs sous déduction de l'ensemble des passifs à savoir dettes financières, sociales et fiscales ainsi que les engagements de crédit-bail, l'ensemble pour un montant de dettes de 5 300 K€.

La valorisation de cette Société est donc de 7 200 000 Euros, soit une valeur par action égale à 3 600 euros.

Les 400 actions détenues par Madame CANIVEZ Mégane peuvent donc être valorisées à 1 440 000 euros.

La valorisation de l'ensemble des actions apportées peut donc être retenue pour un montant global de 1 440 000 euros.

3. Vérifications effectuées

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes pour :

- Vérifier la réalité des actifs apportés,
- Contrôler la valeur attribuée aux apports,
- L'évaluation étant effectuée sur la base du dernier exercice clos le 31 Décembre 2024 et de la balance provisoire au 31 Décembre 2025 m'assurer que les événements intervenus depuis cette date n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

SASU THIERRY CARLES
Commissaire aux Comptes

4. Conclusion

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports décrits ci-dessus, dont le total s'élève à **1 440 000 €**.

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur des actions à émettre.

Fait à Montpellier le 30 Avril 2026,

THIERRY CARLES
SASU Thierry CARLES
Commissaire aux Comptes
753, rue Marius PETIPA
34080 MONTPELLIER
Tél. 06.09.06.21.58
SIRET: 890 336 332 00014



